

*Initiatives ministérielles*

bénéficié d'aide au préalable et qui n'en reçoit pas actuellement, devra probablement licencier quelqu'un. Dans ce genre de situation, le programme ne fonctionne pas.

Nous devons aussi examiner des questions comme les barrières commerciales interprovinciales. Ainsi, les provinces de l'Atlantique reçoivent des subventions au titre du développement économique, comme d'autres régions canadiennes du reste, mais pour situer les choses dans leur juste perspective, disons que les barrières commerciales interprovinciales coûtent aux provinces de l'Atlantique plus que ce qu'elles obtiennent de leurs subventions au titre du développement économique. Évidemment, il y a des changements que nous pourrions faire pour accroître la prospérité de la région et atténuer les pressions qui s'exercent sur les programmes sociaux.

Nous avons la pêche au saumon sur la côte ouest. Cette pêche semble connaître le même déclin que celui qu'ont subi nombre de pêches de l'Atlantique. C'est un problème qui doit être réglé. S'il n'est pas réglé ouvertement et rapidement, l'Ouest va faire l'expérience des mêmes problèmes, du moins dans le secteur de la pêche, qu'a connus le Canada atlantique pendant de nombreuses années.

Il y a ensuite la loi sur les armes à feu. Il est question d'enregistrer entre 7 et 21 millions de carabines et de fusils de chasse, car le chiffre varie en fonction de l'interlocuteur. Disons que le chiffre réel se situe sans doute au milieu de ces deux-là. Cela pourrait entraîner des dépenses de un milliard de dollars, voire davantage, aux frais des contribuables.

Même si l'on fait payer des frais d'enregistrement égaux à ce qu'il en coûte au gouvernement pour cette opération, cette dernière aura pour effet de retirer un milliard de dollars de l'économie, ce qui ne réglerait en rien les autres problèmes urgents du gouvernement que sont le déficit et la dette.

Les REER sont sans doute la cible la plus dangereuse du gouvernement dans ses efforts pour augmenter ses recettes en s'attaquant à cette forme d'épargne-retraite, ce qui se traduira par de graves problèmes dans l'avenir. S'il y a un déficit maintenant parce que nous essayons de verser des pensions et d'autres indemnités à des personnes qui, dans certains cas, n'en ont pas besoin, songez aux problèmes que nous aurons sur les bras d'ici quelque temps quand il nous faudra dire aux gens qu'ils doivent être plus autonomes, qu'ils doivent subvenir à leurs besoins s'ils le peuvent, alors que nous pourrions aujourd'hui même déposer une mesure législative qui diminuera leur capacité de subvenir eux-mêmes à leurs besoins dans l'avenir.

Avant de s'en prendre à l'industrie et de clamer qu'elle n'agit peut-être pas dans l'intérêt du pays, la Commission de l'assurance-chômage elle-même et le gouvernement auraient intérêt à assainir leurs finances. Le ministre responsable de cette commission a montré du doigt l'industrie de l'automobile. Il avait peut-être raison. Le problème est peut-être réel. Je ne suis pas un

expert en la matière. Ce que je sais, cependant, c'est que le gouvernement dépense cinq fois plus que le fardeau que l'industrie automobile fait peser sur le régime d'assurance-chômage puisque ce sont 400 millions de dollars par an qu'il faut verser en prestations saisonnières au gouvernement. Celui-ci doit donc nettoyer devant sa porte avant de s'en prendre à l'industrie.

• (1700)

J'ai constaté un problème sur la question des consultations. C'est mon avis, et le gouvernement est libre de le partager ou non. J'ai constaté que, très souvent, dans des projets de loi, le gouvernement aimait dresser une longue liste des différents groupes qu'il avait consultés. Quand on voit cette liste d'entreprises, d'organisations et de personnes qui ont été consultées, on suppose que le gouvernement a écouté ce qu'elles avaient à dire et qu'il en a tenu compte dans l'élaboration de la mesure législative.

Or, on sait que, dans les faits, ce n'est pas le cas. À preuve, ce qui se passe, encore une fois, avec le ministre de la Justice. Au sujet du lobby sur les armes à feu, le ministre de la Justice a dit qu'il ne prendrait pas de mesure législative fondée sur le vote populaire, mais qu'il ferait ce qui est bon pour les gens. Autrement dit, il se fiche de ce que les gens veulent. Il pense être mieux placé qu'eux pour décider.

Les réformistes poursuivent leurs consultations à ce sujet, tout comme les libéraux le font dans leurs circonscriptions. Nous essayons de bien sonder les gens pour savoir quels changements ils seraient prêts à accepter, quelles solutions ils ont à proposer et comment nous devrions régler le problème, à leur avis. Nous nous demandons toutefois si le gouvernement va tenir compte de notre point de vue, lorsque nous aurons terminé ces consultations, ou s'il s'en tiendra à son programme.

J'organise de nombreuses réunions dans ma circonscription. J'ai l'intention de rencontrer des groupes de retraités, des professionnels de la santé, des enseignants, des syndicats, des groupes d'employeurs et des associations d'étudiants. Outre que je vais tâter le pouls de mes électeurs en général, je vais tenir dix réunions publiques pendant le congé d'hiver.

Pour ce qui est des groupes d'étudiants, j'estime que nous ne devrions pas apporter d'autres réductions importantes aux paiements de transfert au titre de l'enseignement postsecondaire. Nous disons que les dépenses antérieures du gouvernement, qu'il ait été libéral ou conservateur, sont choses du passé. Nous vivons dans le présent et devrions oublier le passé. Néanmoins, nous nous sommes placés dans une situation où nous avons hypothéqué l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants.

Lorsque nous parlons des groupes d'étudiants, nous devons reconnaître que nous leur avons déjà imposé une pénalité extrêmement lourde. N'ajoutons pas à leur fardeau en mettant sur leur route un autre obstacle qui les empêchera d'acquérir les outils nécessaires pour régler la dette que nous leur avons léguée.